

Direction des services techniques
et de l'aménagement
Services techniques
Tél. 03 20 66 58 27
Fax : 03 20 66 58 30

190326/BC/AB

ARRETE N° ARR/2019/ST/120

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre l'organisation de la cérémonie des jubilaires du dimanche 7 avril 2019 à Hem, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour régler ce secteur,

A R R E T O N S

ARTICLE 1 : Le 7 avril 2019 de 7h à 14h le stationnement sera interdit sur les lieux suivants :

- De chaque côté de la rue du Général Leclerc sur la portion comprise entre la rue Victor Hugo et l'entrée de la Citadelle ;
- Entre le 1 et le 5 de la rue Victor Hugo ;
- Sur les places de parking au droit de l'entrée de l'Espace Culturel de la Ferme Franchomme ;
- Sur le parking de l'hôtel de Ville.

ARTICLE 2 : Le 7 avril 2019 de 7h à 14h, la circulation de la rue du Général Leclerc:

- fera l'objet d'une restriction par demi-chaussée et sera régulée par alternat manuel sur la portion comprise entre la rue Victor Hugo et l'entrée de la Mairie ;
- sera momentanément bloquée par la police municipale au droit de la salle des fêtes ;
- La vitesse sera limitée à 30km/h.

ARTICLE 3 : La signalisation sera mise en place par les Services Techniques de la Ville de Hem.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, à Esterra et au Centre de Secours de Roubaix.

Fait à HEM, le **- 2^e AVR. 2019**

**Pour le Maire de Hem et par délégation,
l'Adjointe à la Qualité de la Ville
et à la Proximité**



Safia OULMI